# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## ONCFS/ Moyens missions

Question écrite n° 4433

### Texte de la question

M. Jean-Luc Reitzer attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur les inquiétudes exprimées par les organisations syndicales de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) au sujet de la suppression des postes demandées par le Gouvernement. En effet, en l'espace de 5 ans, l'ONCFS a perdu pas moins de 300 emplois sur les 1 700 que comptait cet établissement public. À ceci s'ajoutent les 42 postes en contrats aidés qui sont appelés à disparaître en 2018. Malgré le professionnalisme des agents de l'ONCFS, ceux-ci craignent de ne plus être en mesure d'assurer les missions de service public dévolues par l'État. Il lui demande s'il envisage de revenir sur cette décision de suppression de postes et s'il compte apporter, à cet établissement public, les moyens nécessaires pour qu'il puisse accomplir ses missions.

### Texte de la réponse

L'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) devra absorber en 2018 une baisse significative d'emplois, participant ainsi à l'effort de maîtrise de la masse salariale publique annoncé par le Président de la République. Cette décision qui n'est pas spécifique à l'ONCFS, ne remet pas en cause la confiance totale du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, dans cet établissement sur lequel il sait pouvoir s'appuyer pour conforter sa politique notamment en matière de préservation de la biodiversité grâce à une très large présence dans les territoires et à des équipes très compétentes. Le Gouvernement est conscient que l'effort demandé est important et a décidé de tenir compte des efforts supplémentaires effectués par l'ONCFS en 2016, qui allaient au-delà des objectifs, afin de modérer à la hauteur de cet effort supplémentaire ce qui est demandé à l'établissement pour 2018. Par ailleurs, le Gouvernement a lancé une mission d'inspection interministérielle sur les opérateurs de l'eau et de la biodiversité qui vise à analyser et proposer des évolutions organisationnelles et des mesures d'économie pour tenir compte de la réduction des effectifs de certains opérateurs, associée à une augmentation tendancielle de leurs missions. Les résultats de cette mission seront connus au printemps 2018. Ils permettront d'éclairer les décisions du Gouvernement qui seront prises dans le cadre du programme « Action publique 2022 » qui vise à accélérer la transformation publique.

### Données clés

**Auteur :** M. Jean-Luc Reitzer
**Circonscription :** Haut-Rhin (3e circonscription) - Les Républicains
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 4433
**Rubrique :** Environnement
**Ministère interrogé :** Transition écologique et solidaire
**Ministère attributaire :** Transition écologique et solidaire

### Date(s) clée(s)

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/questions/QANR5L15QE4433

**Question publiée au JO le :** 9 janvier 2018, page 142
**Réponse publiée au JO le :** 27 février 2018, page 1771